



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Crédit lyonnais

Question écrite n° 31432

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le coût réel pour les contribuables du quasi faillite du Crédit Lyonnais en 1993 après sa nationalisation en 1982 et sa gestion aventureuse. Il souhaiterait également connaître le coût du Consortium de réalisation depuis sa création en 2005, notamment les honoraires d'avocat et les frais de procédure.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31432

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7081

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)